



## FICHE DE CANDIDATURE Initiateur SAE

à retourner au Comité régional des pays de la  
Loire avant le

**FORMATION n° 6007**

Formule en Demi-Pension midi

**Dates : du 18 au 22/02/2017**

**Date limite d'inscription : 19/01/2017**

**Lieu : ANGERS salle Alloneau - 5 rue Guérin**

**Tarif régional -50% : 175 €**

**Arrhes à verser : 52€**

*(Tarif national pour info : 355€)*

### Cadre réservé au Comité régional

Chèque d'arrhes n°

Banque :

Montant :

Chèque Solde n°

Banque :

Montant :

Total arrhes + solde :  
doit:

Niv du Passeport requis OUI NON  
Orange

AFPS ou PCS1 fourni : OUI NON

**Mineur :**

Auto parentale fournie : OUI NON

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

Code postal et Ville ..... E-mail : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Profession : ..... club FFME : ..... N° de licence FFME : .....

Dates et lieu d'obtention de la formation aux premiers secours : .....

Etes-vous pris en charge dans le cadre de la formation continue ?

NON

OUI – Organisme de prise en charge : .....

Prendre contact avec le Service Formation : **01.40.18.76.61**

### Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone ..... Portable : ..... E-mail : .....

### Retournez votre dossier au Comité régional FFME des Pays de la Loire

**Pièces à joindre au dossier :** (seuls les dossiers complets seront pris en compte)

- une photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours : AFPS, PCS1, SST peut être fournie après la formation si non titulaire
- un chèque d'arrhes d'un montant de 52 € (sauf pour les personnes prises en charge dans le cadre de la formation continue)

**Les pré-requis demandés pour l'entrée en formation**

- **passport orange OBLIGATOIRE**
- **autorisation parentale pour les mineurs** (au dos ou sur papier libre)

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- annulation dans le mois précédent le début du stage : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis
- interruption en cours de formation en cas de force majeure : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis. Le stagiaire règle un coût de formation au prorata du nombre de jours effectués

**Avis et cachet du président de club sur cette fiche OU**

Signature du candidat

**Envoi par Mail du club reprenant le texte suivant :**

**Formation Initiateur SAE n° 6007**

Je soussigné M.....

Président du club .....

certifie que le candidat suscit est un membre actif de notre club et que  
celui-ci s'engage à participer à notre équipe d'encadrement